

**Bureau de la métropole du 28 septembre 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
14 septembre 2018

Conseillers en exercice  
37

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**B 2018-09-285 HABITAT**

**Politique couleur : Opérations de coloration de façades - Attributions de subventions à des particuliers.**

Le rapporteur, M. Reza SALAMI  
donne lecture du rapport suivant

**HABITAT – Politique couleur : Opérations de coloration de façades - Attributions de subventions à des particuliers.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération B2016-11-26 et B2017-11-17, le Bureau de la métropole a approuvé la mise en œuvre de dispositifs d'aides aux opérations de coloration de façades (quartiers « castor » de Keranroux, démarches collectives ou secteurs stratégiques).

En application des conditions d'octroi fixées par les règlements de ces dispositifs, et après instruction des dossiers, il est proposé d'attribuer aux demandeurs suivants les subventions prévues pour les travaux de coloration des façades :

<b>Nom du demandeur</b>	<b>Montant de la subvention</b>	<b>Opération de coloration concernée</b>
VERDIERE Laurent	700	Secteur stratégique / rue Professeur Langevin, Brest – Forfait
MORVAN Jeanne Louise	700	Secteur stratégique / route du Dellec, Plouzané – Forfait
DIRAISON Sylvain et Caroline	800	Démarche collective / rue Sainte-Beuve, Brest – Forfait + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.
FONFERRIER Laetitia	800	Démarche collective / rue Sainte-Beuve, Brest – Forfait + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.
PASTOR Valérie	800	Démarche collective / rue Bayard, Brest – Forfait + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.

GASSOT Philippe	800	Démarche collective / rue Bayard, Brest – Forfait + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.
LE GUERN DROGUET Chantale	700	Démarche collective / rue Bayard, Brest – Forfait.
MITRAN Aurore	1 500	Secteur stratégique / rue Professeur Langevin, Brest – Forfait immeuble + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.
NOURRY Myriam	1 400	Démarche collective / rue Inkermann, Brest – Forfait immeuble.
SARL GEREC (syndic du 11 rue Inkermann)	1 400	Démarche collective / rue Inkermann, Brest – Forfait immeuble.
ABNER Jobert	1 500	Démarche collective / rue Bayard, Brest – Forfait + prime complémentaire pour immeuble mitoyen.

Les crédits sont prévus au budget au programme 672. Ces subventions, représentant un montant total de 11 100 €, seront versées après réception et vérification de pièces justificatives prévues aux règlements des dispositifs.

## **DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'attribuer les subventions aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus ;
- d'autoriser le versement des aides après réception des pièces justificatives conformément aux règlements des dispositifs d'aides.

### Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSTION  
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE